

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00368

Numéro SIREN : 883 938 284

Nom ou dénomination : 2P2L IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2022 sous le numéro de dépôt 2253

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N° 15948*03

Désignation de l'entreprise		SAS 2P2L IMMOBILIER										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		16 RUE JACQUES-YVES COUSTEAU 62231 SANGATTE											
SIRET		8 8 3 9 3 8 2 8 4 0 0 0 1 4											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		20		Durée de l'exercice précédent *									
								Exercice N clos le					
								3 1 1 2 2 0 2 1					
ACTIF								Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012							
			Autres *	014		016							
	Immobilisations corporelles *			028		030							
	Immobilisations financières * (1)			040	900	042		900					
	Total I (5)			044	900	048		900					
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052						
Marchandises *			060		062								
Avances et acomptes versés sur commandes			064		066								
Créances (2)		{	Clients et comptes rattachés *	068		070							
			Autres* (3)	072		074							
Valeurs mobilières de placement			080		082								
Disponibilités			084		086								
Charges constatées d'avance*			092		094								
Total II			096		098								
Total général (I + II)			110	900	112		900						
PASSIF								Exercice N NET 1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120				1 000					
	Ecart de réévaluation			124									
	Réserve légale			126									
	Réserves réglementées *			130									
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	131		)	132						
	Report à nouveau			134									
	Résultat de l'exercice			136				-2 003					
	Provisions réglementées			140									
	Total I			142				-1 003					
Provisions pour risques et charges			154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164									
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166									
	Autres dettes	(	dont comptes courants d'associés de l'exercice N : . . .	169		1 903	)	172	1 903				
	Produits constatés d'avance			174									
	Total III			176				1 903					
Total général (I + II + III)			180				900						
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184						

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2P2L IMMOBILIER

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

☐

3 1 1 2 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	biens	dont export et livraisons	215	214	
		services *	intracommunautaires	217	218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242 2 003	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)				244	
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
		Total des charges d'exploitation (II)		264 2 003		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 -2 003		
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V) 294		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)				310 -2 003		
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312 2 003		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		) 251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Dédutions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies et octies A)		987
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44. sexies A)	989		
ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44. quindecies)	138		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991	Investissements outre-mer	344		
ZFANG (44 quaterdecies)		345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
BUD (44 sexdecies)		992				
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)		641		
Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)		990				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)		649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354 2 003	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	372 2 003	

2P2L IMMOBILIER

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 16, rue Jacques-Yves Cousteau

62231 Sangatte

883 938 284 RCS Boulogne-sur-Mer

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION PROPOSEE ET ADOPTEE
PAR LES ASSOCIES LE 23 MARS 2022

Exercice clos le 31 décembre 2021

TROISIEME DECISION

Les associés décident d'affecter la perte de l'exercice, d'un montant de 2 003,38 euros, en totalité au Report à nouveau débiteur.

Certifié sincère et conforme,

M. Pascal LESUEUR

Président